



**Over The Rainbow A.s.b.l.  
International School**

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

### **Maternelle**

Les élèves sont accueillis en classe maternelle dès l'âge de 3 ans (accomplis avant le 1<sup>er</sup> septembre) et ils doivent obligatoirement être propres.

### **Primaire**

Les élèves sont accueillis en classe primaire dès l'âge de 6 ans.

### **Secondaire**

Les élèves sont accueillis en classe secondaire dès l'âge de 11 ans.

Toute admission se fait en remplissant notre dossier d'inscription accompagné des pièces suivantes :

- Photocopie du livret de famille
- Fiche sanitaire complétée
- Photocopie du carnet de vaccination
- Certificat médical attestant que l'enfant est apte à aller à l'école
- Deux photos d'identité
- Le règlement de l'école signé
- Un protocole prise en charge des allergies (en cas d'allergies)
- Le contrat de l'école signé
- Une copie des derniers bulletins scolaires

## TARIFICATION 2018/2019

La scolarité à l'école « Over The Rainbow » est payante et le prix est défini chaque année par le Conseil d'Administration. Cette scolarité est réévaluée avant chaque rentrée scolaire.

### Tarif Annuel

-Ecole Maternelle (5 jours par semaine de 8h15 à 15h)..... MAT 1-2-3	€ 8.500
-Ecole Primaire (5 jours par semaine de 8h15 à 15h) ..... P1-2-3-4-5	€ 9.500
-Ecole Secondaire (5 jours par semaine de 8h15 à 15h) S 1-2-3..... ; .....	€ 10.500

*Veillez noter que l'Ecole est une a.s.b.l, une association qui « ne se livre pas à des opérations industrielles ou commerciales, ou qui ne cherche pas à procurer à ses membres un gain matériel ». Les prix ont été calculés après avoir pris en compte la subvention annuelle du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.*

### • Frais 1<sup>ère</sup> Inscription

#### ○ Dépôt (remboursable) à payer lors de la première inscription

Le montant de € **450** sera inclus lors de la première facture et pourra être remboursé sur demande des parents après le départ définitif de leur enfant à condition que le paiement des factures précédentes ait été complètement soldé.

#### ○ Frais de Matériel Pédagogique à payer lors de la première inscription

Le montant de € **300** sera inclus lors de la première facture afin de garantir à chaque élève un cartable de l'Ecole, le sac de sport et un sac de bibliothèque.

### • Dépenses Additionnelles à Charge Annuelle

#### ○ **Fond de Stabilité (« Stability Fund »)**

€ **1,200** à payer lors du début scolaire en guise de participation au Stability Fund (suivant conseil de la Commission du Contrôle des Ecoles Privées datée 10 octobre 2007). Ce montant constituera la réserve financière de l'Ecole utilisable en cas de solde négatif lors de certaines opérations.

#### ○ **Fond de Roulement (« Building Fund »)**

€ **400** à payer lors du début scolaire en guise de participation au Building Fund (suivant conseil de la Commission du Contrôle des Ecoles Privées datée 10 octobre 2007). Ce montant servira de financement aux dépenses de l'Ecole concernant les frais de matériel, d'équipement et de maintenance de l'immeuble.

- **Charges Mensuelles en Option**

**Cantine Scolaire**

Repas chaud à midi livré par une société externe – le prix sera défini en juillet 2018.

**After School Day Care**

€ 20 par jour (snack inclus) de 15h à 18h

**Charges de Support**

Une charge additionnelle sera facturée pour tout élève requérant un programme de support scolaire.

- **Formalités de Paiement**

*Lors de l'inscription, veuillez nous indiquer à qui adresser les factures. Dans le cas où la facture serait au chef d'une société ou entreprise, celle-ci recevra une unique facture en début d'année scolaire.*

Numéro de compte à utiliser :

« Over The Rainbow a.s.b.l. »

**BCEELLULL LU33-0019-3555-8213-6000**